



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Le Magistrat
Délégué Interministériel à la Sécurité Routière
Délégué à la Sécurité Routière*

Paris, le 25 JUL. 2018

Monsieur le Secrétaire général,

La délégation à la sécurité routière a engagé une réflexion sur la procédure d'évaluation de l'examen pratique de la catégorie B du permis de conduire. Différentes pistes ont été étudiées par des inspecteurs et des délégués référents de l'INSERR, et également soumises à un groupe d'experts de la CIECA.

Je souhaitais vous faire part des évolutions aujourd'hui envisagées et recueillir votre avis.

Avant le début de l'examen pratique, la présentation de l'épreuve aux candidats pourrait être adaptée et synthétisée. Si celle-ci demeure individuelle, les éléments de langage seraient recentrés sur l'essentiel, et un film de présentation de l'épreuve serait réalisé et mis à disposition des candidats sur le site de la sécurité routière.

Afin d'harmoniser l'évaluation de la compétence « savoir s'installer et assurer la sécurité à bord », seulement trois items de la compétence seraient désormais évalués : l'installation, la vérification des ouvrants, la vérification du port de la ceinture. Il serait attendu du candidat qu'il explique sa façon de procéder.

La conduite autonome pourrait être mieux prise en compte et évaluée tout au long de l'épreuve.

La notation 0 serait redéfinie pour tenir compte des observations constatées sur le terrain.

La possibilité de partir avec deux candidats à bord pourrait être expérimentée dans deux départements, dont un en Île-de-France.

Il est enfin envisagé d'expérimenter dans un département l'évaluation des examens de la catégorie B avec l'inspecteur placé à l'arrière du véhicule. Le formateur placé aux doubles commandes serait chargé d'assurer la sécurité, l'inspecteur serait informé de toute intervention sur les commandes par un système lumineux et sonore.

La mise en œuvre de ces dispositions nécessite des modifications réglementaires et une mise à jour du guide d'évaluation. Je vous saurais gré de bien vouloir me faire connaître vos observations pour mi-septembre. Mon objectif est de mettre œuvre ces modifications au plus tard le 1^{er} janvier 2019 et de lancer les expérimentations dès cet automne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma considération distinguée.

Emmanuel BARBIER

*Monsieur Christophe NAUWAELEERS,
Secrétaire général de l'UNSA
DDT 77 Service Territorial Nord Barrage de la Marne
77109 MEAUX cedex*